



## SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats  
15 bd de la paix  
BP 30149  
51055 REIMS cedex  
Rez de chaussée avant  
l'ascenseur  
03 26 88 25 53  
[51@se-uns.org](mailto:51@se-uns.org)  
<http://sections.se-uns.org/51/>



## Les INFOS du 18 octobre 2013

**L'École de demain,  
oui mais avec nous !**

**Vous travaillez en 4 jours et demi ?** Avez-vous répondu à notre **enquête « point d'étape »** ?

Il est encore temps ! > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article793>

**Synthèse de l'audience du SE-UNSA avec la DASEN** : Nous avons été reçus ce jeudi 17 octobre. Nous avons évoqué un certain nombre de sujets et rappelé notre positionnement sur :

- Le droit syndical et le dialogue social

- Les obligations de service et l'APC : pour nous les équipes pédagogiques doivent avoir la liberté de choix sur le contenu et le moment, il faut faire confiance aux équipes et ne pas exiger de tableaux excel ni de prévisions d'utilisation du forfait de 24H/APC. La DASEN rappelle que le cœur du métier reste les élèves en difficulté et que les IEN sont là pour conseiller. A son sens, le rendu compte est important et le bon dosage reste à trouver. Nous avons demandé une évaluation du dispositif. Elle en est d'accord.

- Animations pédagogiques : attention aux délais de prévenance et aux horaires choisis.

- Rythmes scolaires et refondation : L'intérêt des élèves est primordial dans la réforme mais pour nous l'intérêt des personnels doit aller avec. Concrètement nous faisons état de la surcharge de travail des directeurs et des adjoints et le sentiment de pression. Nous demandons à ce que l'institution accompagne les personnels pour la mise en œuvre de la réforme et plus encore là où les difficultés sont fortes. Nous avons aussi des témoignages d'écoles où les retours sont positifs. Nous demandons la réunion du comité de suivi des rythmes. La DASEN nous informe que les IEN font un gros travail en particulier auprès des municipalités pour faciliter les choses. En effet, il est important que le cadrage soit connu et cohérent car l'impact est grand sur le mouvement des personnels. Le CDEN qui se réunira bientôt traitera en particulier de la cohérence des horaires par territoire.

- Direction d'école : L'alerte sociale du Se-UNSA court toujours et nous reprenons les points d'accord et de désaccord du relevé de négociation (formation continue des directeurs, aménagements locaux possibles en terme de réunions pendant le temps scolaire...) Les directeurs sont un des maillons essentiels de la mise en place de la réforme. La DASEN en est d'accord.

- Aide administrative : nous mettons en avant la légitimité du SE-UNSA à traiter de ce sujet car c'est un acquis du seul SE-UNSA. Nous regrettons que le groupe de travail que nous avons demandé n'ait pas été réuni (critères d'implantation...) Les nouveaux EVS arriveront de façon échelonnée à partir du 4 novembre. Nous demandons à ce que soit clarifié le périmètre de leur mission pédagogique.

- Mouvement : nous réaffirmons notre opposition à une harmonisation académique des règles du mouvement et nous aurons des propositions à faire lors d'un groupe de travail départemental.

- Inspections : Nous demandons à ce que les collègues puissent recevoir leur rapport d'inspection dans un délai raisonnable (2 mois env) et que leur note soit attribuée avant la fin de l'année scolaire. La DASEN évoquera le sujet en conseil d'IEN.

-Liste complémentaire : devant la pénurie d'enseignants , nous demandons la réouverture de la liste complémentaire. La DASEN nous transmet la réponse négative du Recteur.

- CHSCT : Pour nous , cette instance sera révélatrice du changement d'état d'esprit sur la politique RH de l'institution.

## L' AGENDA SYNDICAL

Vous donner la parole, vous donner des infos, débattre, échanger, c'est possible et c'est prévu par le droit syndical que vous soyez adhérent ou non :

- Les stages dits « de formation syndicale » sur une journée avec autorisation à demander 1 mois à l'avance
- Les Réunions d'Information Syndicale : informer l'IEN au moins 8 jours à l'avance

---

### STAGE SEGPA : « Au cœur de la SEGPA : Refondation, et la SEGPA dans tout ça ? »

**Jeudi 12 décembre 2013 de 9h30 à 16h30**, au collège Léonard de Vinci,  
10 boulevard de l'Europe à Witry les Reims .

Avec la participation de Gilles Laurent, responsable national A-SH du Se-UNSA et co-animé par Marie-Alice Destigny

Tous les détails et inscription ici <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article802>

Envoyez votre demande à l'IEN ASH pendant les vacances !

---

### STAGE Jeunes Enseignants « Les clefs de ma carrière »

**Vendredi 6 décembre à REIMS de 9H à 16H30 à Reims** (lieu à fixer)

Pour les **T1 à T4**, sur tous les thèmes qui rythment la carrière (avancement, inspection, mobilité, les droits ...)

Tous les détails et inscription ici <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article801>

Envoyez votre demande à l'IEN pendant les vacances !

---

Les réunions d'information syndicale sur le temps de travail (hors temps élèves) :

- **Mercredi 20 novembre** : 14/17H liste d'aptitude à la direction d'école à **REIMS**, maison des syndicats
- **Mercredi 27 novembre** 9H/12H, à **CHALONS** (métier, carrière, ....) Maison des syndicats, locaux de l'UNSA.
- **Mercredi 4 décembre 9H/12H**: Enseignant en ASH à **REIMS** dans nos locaux maison des syndicats
- **Mercredi 4 décembre 14/16H**: PE stagiaires à **REIMS** dans nos locaux maison des syndicats

S'inscrire > <https://docs.google.com/forms/d/1AQLG0OD89Iq9qLli1caG7HrRkDaFGv5T-iP83NIOIsU/viewform>

---

## L' ACTUALITE

Toute l'actualité sur [www.se-unsa.org](http://www.se-unsa.org)



### Nouveaux concours « Peillon » : répartition des postes offerts

La répartition des postes des nouveaux concours laisse apparaître une légère baisse du nombre de postes offerts par rapport à la session 2014-1. En même temps, on retrouve globalement le niveau de recrutement (...)

[Lire la suite](#)



### Affaire Leonarda : une ignoble expulsion

C'est avec colère et dégoût que l'UNSA Éducation a appris les conditions de l'expulsion de Leonarda. Colère car cette jeune fille et sa famille avaient placé beaucoup d'espoir en la France, et que la France n'a (...)



### Ma permut, dès maintenant je m'en occupe !

Vous êtes Professeur des écoles et vous souhaitez changer de département ? La note de service mobilité 1er degré paraîtra au B.O. le 7 novembre 2013. Afin d'en faciliter la lecture, le SE-Unsa mettra (...)

[Lire la suite](#)



### Autonome de Solidarité : une émission sur l'affaire Simondi-Trémèje

Les Autonomes de Solidarité Laïques et leur Fédération œuvrent depuis 1903 pour la défense des intérêts moraux et matériels des personnels de l'éducation. Elles regroupent près de 500 000 adhérents et prennent en (...)

[Lire la suite](#)



### Programme chargé pour le Conseil Supérieur des Programmes

Le Conseil Supérieur des Programmes vient d'être installé par le ministre. Le SE-Unsa souhaite que cette assemblée de 18 membres provenant d'horizons très différents, à qui la Loi de Refondation a confié un rôle (...)

[Lire la suite](#)



### Retraites : Premiers résultats de l'action de l'UNSA dans les débats parlementaires

L'UNSA continue à défendre ses positions sur la réforme des retraites dans le cadre des concertations engagées avec les parlementaires . L'UNSA constate que des premières avancées ont été obtenues sur la (...)

[Lire la suite](#)

## POUR ALLER PLUS LOIN :

1/**Le blog métier** > <http://notremetier.se-uns.org/>



Le blog métier du SE-Unsa

# Notre métier...

2/**Les dossiers « Question de société » de l'UNSA Education** : Le numéro d'octobre étant consacré aux « Roms : Non au simplisme » > <http://www.unsa-education.com/spip.php?article106>

3/**Le blog « Questions d'Education »** > <http://questionsdeduc.wordpress.com>

---

## BONNES VACANCES à TOUS !

**Nous répondrons aux mails et aux sms pendant les congés d'automne**

---

### Vos contacts au Se-UNSA :

Benoît FOLB 06 14 25 29 64, le vendredi à la section

Jeanne TITUS-CARMEL le mardi à la section

Aline GEERAERTS 06 14 25 31 19 du lundi au vendredi

Jean-Michel ALAVOINE 06 14 25 30 61 du mardi au jeudi

Marie-Alice DESTIGNY 06 14 65 12 05 SEGPA et ASH



Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article6>

Une adhésion se récupère à 66% en crédit d'impôts, même pour les non-imposables !

Se désabonner ? envoyez un simple mail en retour avec la mention désabonnement